COMMUNIQUÉ

Montréal, le 14 février 2023 NO 6

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

OBJET : Entente de principe + Convention collective 2020-2023

Bonjour à toutes et à tous,

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'hier en fin de soirée, nous avons conclu une entente de principe pour le renouvellement de notre convention collective 2020-2023. Au courant des prochains jours, nous vous tiendrons informés de certains détails importants de la présentation de cette entente et nous allons prévoir les journées de rencontres dans vos régions respectives afin de vous la présenter.

De plus, nous vous demandons officiellement **de mettre fin à toutes les mesures et/ou moyens d'expression en place, et ce, dès aujourd'hui 14 février**.

Il est primordial et important de vous informer que la mobilisation et la solidarité dont vous avez fait part ont eu un énorme poids dans la balance pour arriver à faire les derniers milles de cette négociation. Chacun et chacune d'entre vous en récolte le mérite et vous pouvez être fier de ce que nous avons accompli.

En terminant, lors de la tournée provinciale nous pourrons vous expliquer plus en détail les « péripéties » des jours précédents cette entente et vous comprendrez que le chemin a été très sinueux et chaotique …

Nous vous souhaitons une bonne journée et au plaisir de vous voir très prochainement.

Votre comité exécutif et de négociation !!!